



CONDITIONS GENERALES DE VENTE DU 01/12/2018 AU 30/04/2019

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent aux prestations d'hébergement et de restauration de l'établissement. Ces Conditions Générales de Vente sont en permanence accessibles dans l'établissement et sur son site Internet. Toute réservation implique de la part du client l'adhésion entière et sans réserves aux présentes conditions, à l'exclusion de tout autre document tel que prospectus, documents commerciaux, etc....En cas de contradiction entre les dispositions figurant au devis accepté par le client et celles figurant aux présentes C.G.V., les dispositions du devis prévalent.

Mise à disposition

Les chambres sont disponibles à partir de 16h00 et doivent être libérées avant 10h00. En cas d'arrivée tardive après 19h00, merci de nous prévenir.

Demi-pension

Les tarifs demi-pension comprennent le dîner (menu unique, servi à 19h00), la nuitée et le petit-déjeuner (de 7h00 à 9h00). Les repas non pris ne seront ni déduits, ni reportés. La taxe de séjour n'est pas comprise dans les tarifs (3€ par jour et par adulte).

Réservation

Le client doit confirmer par écrit (e-mail ou courrier), en indiquant qu'il a lu et qu'il accepte les présentes Conditions Générales de Vente, sa demande de réservation avant la date d'option, obligatoirement accompagné du paiement de l'acompte qui constitue une condition substantielle et déterminante de la réservation. A défaut de versement de l'acompte dans le délai d'option, l'établissement ne confirme pas la réservation et ne garantit pas la disponibilité des espaces/chambres réservés.

Règlement

Les réservations sont effectives à règlement et encaissement d'un acompte déductible du séjour convenu, à hauteur d'une valeur de 30% du prix du séjour. Le solde est payable à 30 jours du début du séjour pour les groupes et 7 jours pour les individuels. Pour toute réservation effectuée moins de 30 jours avant le début du séjour pour les groupes et 7 jours pour les individuels, 100% de la réservation est facturé et non remboursable.

Modification du nombre de participants

La réduction du nombre de participants est considérée comme une annulation partielle de la réservation donnant lieu à l'application de l'article ci-après, qu'il s'agisse notamment d'hébergement ou de restauration.

Si le nombre de participants s'avérait supérieur au nombre indiqué sur le devis, la mise à disposition des chambres ne sera confirmée qu'après confirmation des disponibilités et réception du complément d'acompte correspondant au différentiel de réservation.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE DU 01/12/2018 AU 30/04/2019

Annulation

La facturation étant faite sur la base des prestations commandées pour la totalité du séjour, le client est invité à prêter la plus grande attention aux conditions d'annulation ci-après.

Les annulations, de tout ou partie de la réservation initiale, doivent être adressées par écrit.

En cas d'annulation :

- plus de 30 jours avant l'arrivée prévue, remboursement de l'acompte, sur demande écrite,
- de 30 à 8 jours avant l'arrivée prévue, l'acompte est conservé,
- 7 jours avant l'arrivée prévue, la totalité du séjour est due et facturée.

Dans l'hypothèse où l'indemnité due serait supérieure à l'acompte versé, la différence devra être réglée et pourra être prélevée sur le compte bancaire, à l'aide des coordonnées de la carte de crédit fournies lors de la réservation, ce que le client déclare accepter.

A titre préventif, il est vivement conseillé au client de souscrire par ses soins une assurance annulation.

Annulation par l'exploitant:

Le refuge D'Ze La Voye se réserve le droit d'annuler le séjour en cas d'évènements extérieurs à notre volonté tels qu'intempéries. Nous pourrions être amenés à modifier ou annuler votre réservation pour votre sécurité. Dans ce cas, nous vous proposerons de reporter votre réservation sur la saison en cours soit au plus tard jusqu'au 30/04/2019.

Séjour écourté

L'acompte n'est déductible qu'en fin de séjour à condition que celui-ci soit respecté intégralement. Pour toute réservation écourtée, des frais équivalents à ceux de la durée réservée restante seront retenus. En cas de départ anticipé ou de personnes non arrivées, le séjour global réservé doit être réglé dans sa totalité.

A titre préventif, il est vivement conseillé au client de souscrire par ses soins une assurance annulation.

Modification des prestations

Toute demande de modification des prestations par rapport aux Conditions Générales de Vente et/ou au devis doit être adressée par écrit à l'établissement. Faute d'acceptation écrite de l'établissement, le contrat est réputé perdurer selon les termes et conditions déterminés aux Conditions Générales de Vente.

Attribution

Il nous est impossible de garantir une attribution de chambre de manière absolue.

Si le nombre de participants s'avérait inférieur au nombre prévu sur le devis, le client pourrait se voir attribuer un autre espace que celui initialement prévu, pour des raisons inhérentes à la gestion de l'établissement.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE DU 01/12/2018 AU 30/04/2019

Animaux

Les animaux ne sont pas admis à l'intérieur du refuge pour le confort de tous les hôtes.

Responsabilité

Nous ne sommes pas responsables des vols dans le refuge, dans le local à ski et aux abords du refuge (non clos et non gardés).

Sécurité

Les résidents du refuge sont tenus de se conformer aux règles de sécurité affichées. En cas d'incident majeur et conformément aux consignes de sécurité affichées, les résidents doivent prévenir les services de secours et leur faciliter l'accès à l'intérieur du bâtiment. A cet égard, les accès aux locaux du refuge, et notamment les issues de secours, doivent toujours être dégagées pour permettre le libre passage des secours.

Conformément à l'article 6 du décret n°95-949 du 25/08/1995, relatif à la prévention des risques résultant de l'usage de lits superposés, le couchage en hauteur ne convient pas à des enfants de moins de 6 ans.

Hygiène

Conformément à la législation en vigueur, le Refuge D'Ze La Voye est un établissement non-fumeur. Il y est absolument interdit de fumer dans tout le refuge, chambres comprises.

Il est absolument interdit de manger et de boire dans les chambres, ainsi que dans l'espace bien-être (notamment aux abords de la piscine et du sauna).

Le client ne pourra apporter de l'extérieur ni boisson, ni aucune denrée alimentaire. Le client s'engage à faire respecter par les participants et leurs invités l'ensemble des consignes et règlements de l'établissement (notamment l'interdiction de fumer dans les locaux à usage collectif). Le client veillera à ce que les participants ne perturbent pas l'exploitation de l'établissement ni ne portent atteinte à la sécurité de l'établissement ainsi que des personnes qui s'y trouvent.

A son arrivée, le résident trouve un logement propre et équipé. Il est tenu de le maintenir en bon état de propreté pendant la durée de son séjour.

Art de vivre, utilisation des lieux :

Le respect d'un certain art de vivre est demandé à tous pour garantir la quiétude du lieu et le confort de ses hôtes. Les enfants évoluant au sein du refuge D'Ze La Voye, ainsi que dans et autour de la piscine et de l'espace détente en général sont sous l'unique responsabilité de leurs parents.

Le matériel d'alpinisme (chaussures, crampons, piolet...), ainsi que les skis, les chaussures de ski, bâtons, raquettes à neige, etc. doivent rester dans l'espace prévu à cet effet et ne peuvent être stockés dans les chambres ou le hall d'entrée.

La piscine est accessible aux occupants du refuge (voir avec les gardiens pour les codes d'accès).

Les présentes conditions de vente sont modifiables à tout moment sans préavis. L'acceptation et le respect de ces conditions de vente sont réputés acquis dès le versement de l'acompte.